Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 069-216900621-20250320-BPBUDPRINC2025-BF

DEPARTEMENT : **Du RHÔNE**
ARRONDISSEMENT DE : **LYON**
CANTON DE : **VAUGNERAY**
COMMUNE DE : **COISE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 20/03/2025
Date de convocation : 14/03/2025
Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Président : Philippe BONNIER, Maire
Secrétaire élu : Arnaud MOUNIER
Étaient présents : Philippe BONNIER, Joël GUINAND, Pascal MURIGNEUX, Adeline DURAND, Arnaud MOUNIER, Eliane MURIGNEUX, Bernadette MARTIN, Aurélie CARTERON, Yoan MAMMERI, Guilhaume SOUBEYRAND, Lionel RICHARD
Étaient excusés : Delphine CHILLET, Pierre Emmanuel GRANGE, Valérie VENET, Marie Agnès FAYOLLE

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

****

N° 04.03.25

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2025.
En section de **Fonctionnement**, en recettes et en dépenses, pour un montant de **649 114,33 €.**
En section d'**Investissement,** en recettes et en dépenses, pour un montant de **1 055 713,41 €**.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré et voté à

11 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions

1°- APPROUVE le **Budget Primitif 2025** pour les montants suivants :

Section de fonctionnement en recettes et en dépenses :	**649 114,33 €**
Section d'investissement en recettes et en dépenses :	**1 055 713,41 €**

Envoyé en préfecture le 08/04/2025
Reçu en préfecture le 08/04/2025
Publié le
ID : 069-216900621-20250320-BPBUDPRINC2025-BF

2°- CHARGE Monsieur le maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré aux, jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Philippe BONNIER

MAIRIE DE COISE (Rhône)

Le secrétaire de séance,
Arnaud MOUNIER